

FACULTE D'ARCHITECTURE

Auteur : Pablo LHOAS

Date : 15/06/2021

N° de version du document : 1

Destinataires : membres du Conseil
facultaire

Caractère du document :

Public :

Interne : X

Confidentiel :

Ne pas diffuser sans autorisation :

Autre :

Procès-verbal 15.06.2021

Présents : Pablo Lhoas (Président) , Marcelle Rabinowicz, David Lo Buglio, Geoffrey Grulois, Jean-Didier Bergilez, Luisa Moretto, Pedro Monteiro de Susa, Judith Le Maire de Romsée, Alessandra Bruno, Denis Derycke, Axel Fisher, Françoise Gilot, Christine Godfroid, Sophie Hubaut, Louis Ketelslegers, Philippe Lecocq, Carla Muyle, Denis Pools, Christine Schaut, Cécile Stas, Julien Rippinger, Mehri Tasouji, Alexis Tribel, Wouter Van Acker, Eric Van Essche, Alexandre Van Dongen-Vogels, Ellen Van Huffel, Isabelle Wagnies, Carol Rossius, Suzanne Giovannini, Pierre Dejasse, Anne-Sophie Daout, Ludivine Damay, Roxane Enescu, Lisa Leonard, Vinciane Thomisse.

Excusés : Maurizio Cohen, Jean-Luc Brisly, Kiran Katara, Marc Mawet.

1. Suivi des questions générales relatives à l'université

1.1. Mesures prises par l'Université et la Faculté

L'Université espère une rentrée en code vert. La rectrice pense pouvoir déterminer ces modalités pour le 30 juin prochain afin que tous nous les choses soient claires avant les congés.

2. Administration du Conseil facultaire

2.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2021. *Annexe n°1 à l'OJ*

Le procès-verbal de la séance du 11 mai 2021 est approuvé.

2.2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé

3. Administration de la Faculté

Calendrier 21-22 des instances et commissions permanentes *Annexe n°2 à l'OJ*

Le Doyen attire l'attention sur l'importance du calendrier qui est soumis car il permet d'une part de préparer en amont des points à traiter en faculté et permet d'autre part d'éviter des conflits d'horaire lors de l'organisation de réunions.

La présidente de la commission des relations internationales et des Voyages souhaite faire part de modifications à l'agenda de la commission et transmet les dates de réunion suivantes : 13.09.2021 ; 04.10.2021 ; 29.11.2021 (impossibilité pour le 22 novembre 2021) ; 17.01.2022 ; 07.03.2022 ; 23.05.2022.

Le calendrier sera adapté en conséquence.

4. Suivi des commissions permanentes

4.1. Commission Recherche

Suivi de la commission recherche du 17 mai 2021

4.1.1. Enquête Corps scientifique

Présentation des résultats de l'enquête sur le corps scientifique de l'université notamment concernant l'impact de la crise sanitaire sur les doctorants autant au niveau psychologique que dans l'avancement de leurs recherches.

Claire Pelgrims projette une présentation jointe en annexe au présent PV.

Une communication en anglais sur les dispositifs préciser lesquels ... mis en place est souhaitée en faculté – pas certain que ce soit en fac c'est plus général.

4.1.2. Soutenance publique de thèse :

Le 2 juillet à 9h : Yasser Benzagouta , « *Dynamiques d'appropriation du logement et chronotopie des exigences de modernité chez l'habitant. Cas de Ali Mendjeli (ville nouvelle de Constantine)* ».

Jury de thèse : Christine SCHAUT (Université libre de Bruxelles, Présidente), Yves ROBERT (Université libre de Bruxelles, Secrétaire), Daniel PINSON (Université d'Aix-Marseille), Bertrand TERLINDEN (Université libre de Bruxelles), Victor BRUNFAUT (Université libre de Bruxelles, promoteur), Zineddine GUENADEZ (Université de Constantine 3, codirectrice)

La présentation aura lieu dans le local 102.

4.1.3. Epreuve intermédiaire

- ✓ Epreuve intermédiaire de Joël Kapasi Lutete le 10 mai à 16:00 : « Urbanisation rurale. Interactions entre les mondes rural et urbain dans la compréhension de la dynamique de l'urbanisation et de la déforestation du district de la ville de Mbanza-Ngungu (RDC) ».

Membres du Comité d'Accompagnement : Jean-Louis Genard (président), Daniel Mukoko Samba (Université Kongo), Géry Leloutre (promoteur) et Stephan Kampelmann
L'épreuve a été réalisée avec succès.

4.1.4. Actualités des centres :

Sasha : 25 mai : première réunion du groupe de contact FNRS "architecture et sciences sociales"
Article : Hubaut, S. (2021). Le paysage dans l'action publique bruxelloise : une catégorie en évolution. Brussels Studies. <https://doi.org/10.4000/brussels.5439>

Livre : Damay, L., & Jacquet, V. (2020). Les transformations de la légitimité démocratiques. Idéaux, revendications et perceptions. Academia, Louvain-La-Neuve.

LoUIsE (Metrolab) : Webinaire : « L'urbanisation du 20^{ème} siècle dans et autour de Bruxelles ». Le jeudi 20 mai de 14h30 à 16h30.

Allce : Mission début juin au Congo de David Lo Buglio et Alexandre Van Dongen concernant un relevé de terrain dans le Bas Congo.

4.1.5. Appel à logisticien de recherche :

Un appel ULB est lancé tous les deux ans. Le Vice-Doyen à la recherche a proposé aux coordinateurs et coordinatrice des centres de recherche (Cocola) d'y répondre. L'objectif de cette candidature est triple : il s'agit 1) de mieux coordonner les activités scientifiques menées dans les différents centres de recherche, 2) de valoriser certaines recherches en architecture qui éprouvent des difficultés à faire valoir leur spécificité et 3) d'être en mesure de prétendre à des financements européens.

Le Doyen insiste sur le fait que ce type de questions est à soutenir dans chaque instance à laquelle participe la faculté et/ou ses membres.

4.2. Commission Enseignement

Suivi de la commission de l'enseignement du 1^{er} juin 2021

L'appel à conférenciers pour le Q1 de l'année académique 21-22 a été lancé auprès des titulaires (échéance : 25 juin)

Le Vice-Doyen à l'enseignement attire l'attention sur les courriers qui vont être transmis au corps académique : l'un concernant l'organisation de fin de l'année (remise de notes, délibé, visites de copie, ...) et le second concernant l'organisation de la rentrée.

4.3. Commission Communication et Culture

Suivi de la commission communication et culture du 7 juin 2021

4.3.1. Suivi de l'appel à projets

4.3.1.1 Demande de Hubert Lionnez pour du financement de matériel en vue la divulgation et amplification des travaux menés par Tatoon Atelier Projet et option

Budget sollicité : 1970 €

La commission donne un avis favorable sur le projet et un budget plafonné à 1970€ sous réserve de quelques compléments d'informations :

- Recevoir un calendrier plus précis des événements/activités
- Avoir plus de précisions à propos de l'investissement (mise à disposition de salle, support à la diffusion, gardiennage de l'expo, etc.) des partenaires mentionnés (si d'application)
- Que le demandeur relance la demande à contribution financière chez Wallonie Tourisme maintenant que le projet est plus avancé (le dernier échange semble dater de décembre 2019) et se renseigne auprès de l'ULB pour l'hébergement du site.

4.3.1.2 Demande introduite par Thomas Vilquin pour le financement de la soumission de 3 films sélectionnés par le jury dans le cadre de l'Option « Architecture & Cinéma ».

Budget sollicité : 136,8 €

La demande sollicitée concerne la prise en charge du financement de la participation d'une sélection de films réalisés au sein de « Architecture et Cinéma » à divers Festivals du Court-Métrage. (Achat de « timbres » permettant l'inscription de 3 films à une vingtaine de festivals chacun).

Outre la clarté et la précision de la demande, celle-ci fait état de multiples qualités qui font directement écho aux attendus de l'appel de la commission. On relèvera, entre autres :

- la prise en charge par l'enseignant du suivi de ses enseignements;
- l'objectif de valorisation culturelle de productions réalisées dans le cadre pédagogique, auprès d'un public beaucoup plus large et diversifié que l'unique communauté universitaire ou que le champ exclusif de la discipline architecturale;
- l'adéquation, la pertinence et la mesure de la demande et des canaux identifiés pour cette valorisation.

En outre, un projet comme celui-ci rend bien compte de la pluralité des productions issues de nos enseignements.

La Commission demande au porteur de projet de bien veiller, pour cette diffusion potentiellement très large, à ce que les génériques de ces courts-métrages reprennent bien de manière récurrente, identique et systématique les informations qui permettent d'en identifier les origines : la faculté d'architecture de l'ULB / Les Questions d'Architecture « Architecture et Cinéma » / le nom de l'/des enseignants ayant suivi le projet... Et bien entendu et prioritairement, le nom du ou des étudiant.e.s auteur.e.s.

La commission propose d'accorder le budget sollicité.

4.3.1.3 Demande introduite par Elisabeth Gérard pour le financement de la réalisation et la diffusion d'une carte féministe du Campus du Solbosch, recensant le patrimoine de l'ULB, autant les biens matériels qu'immatériels hérités de femmes ou à destination des femmes, présents sur le campus. Cette carte sera distribuée aux diverses manifestations de rentrée + Journées du Patrimoine et aura également une version téléchargeable sur téléphone grâce à un QR code.

Budget sollicité : 456,47 € pour 1000 exemplaires papier

La Commission souligne l'intérêt du projet (projet inédit et mettant en valeur l'apport de femmes sur le campus+ déclinaison possible aux autres campus de l'ULB) et propose d'accorder le budget demandé en suggérant :

- Une relecture et éventuelle édition des textes soit par le promoteur du mémoire de Elisabeth Gérard, soit par un membre de la Commission Culture ou encore par Marianne Puttemans avant impression.
- Une rencontre avant impression avec Ellen Van Huffel pour d'éventuelles suggestions graphiques.
- Une visite guidée du campus par Elisabeth Gérard pour les enseignants et étudiants de la Faculté soit pendant la JANE ou pendant la semaine d'activités de rentrée académique à la Faculté.
- Éventuellement d'augmenter le tirage si d'autres financements sont accordés.
- D'ajouter cette carte au « welcome pack » de la Faculté auquel cas le tirage devrait être augmenté et ce tirage supplémentaire pourrait être prise en charge par la Faculté.

4.3.1.4 Demande introduite par Apolline Vrancken pour l'organisation des Journées du Matrimoine 2021.
Budget sollicité : 4715,27 €

La demande est introduite par Apolline Vrancken, chercheuse du Laboratoire Hortence et fondatrice de la plateforme L'architecture qui dégenre associée à l'asbl L'Ilot dans le cadre des Journées du Matrimoine 2021.

Le projet des Journées du Matrimoine apporte un enrichissement culturel à la communauté facultaire, une valorisation de la recherche et participe à la construction de la culture architecturale belge grâce à la création et la mise en ligne de données sur les créatrices, architectes, urbanistes, artistes belges. La Commission souligne donc l'intérêt du projet auquel elle est associée depuis son origine et propose d'accorder le budget demandé.

4.3.1.5 Demande introduite par Pierre Langlois pour le financement de l'organisation du festival Agora : festival d'architecture construit et d'art scénographique

Budget sollicité : 5000 €

Manifestation portée par un collectif d'étudiants en architecture. « Les Débranchés », soutenu par des enseignants, chercheurs de la faculté ainsi que par un certain nombre d'associations de l'ULB. Cette manifestation est prévue dans les espaces extérieurs de l'ancien campus de l'ULB à Rhode Saint Genèse

Les objets de leur engagement militant sont les mutations territoriales et les réactivations sociales. C'est un groupe d'échange de savoir et de savoir-faire en prenant l'espace, le milieu comme terrain d'expérimentation.

Par le festival, il s'agira de tisser du lien avec la société civile et les quartiers de Rhode en y associant les Artisans et les producteurs locaux. Il s'agira de construire un village éphémère et d'y habiter pour y mener une expérience de citoyen libre et vivant en auto-organisation

Public cible : les étudiants en architecture et en art de la scène et autres Facultés de l'ULB

Le budget global est de 24.765€. Il est crédible et relativement exhaustif.

La demande à la commission culture est de 5.000€ soit 20%.

Le reste du budget proviendra de quelques institutions mais principalement (moitié) des inscriptions.

En résumé : la commission partage le sentiment qu'il s'agit d'une activité qui travaille sur la responsabilisation des étudiants, sur la politisation et l'engagement de l'acte de construire à travers et par la pratique de la discipline. C'est une manifestation qui est à même de mettre en place une partie de notre culture facultaire, représentative d'une partie de notre communauté et d'en assurer la lisibilité. Elle est également susceptible de créer une réelle communauté facultaire à travers l'acte et la pensée engagée.

Avis de la commission : favorable mais conditionné :

° à l'accord ou non du rectorat par rapport à l'occupation du site,

° au choix d'une autre implantation dans le cas d'un refus du rectorat sur le site de Rhode-Saint-Genèse

° à la révision de la ventilation budgétaire en fonction des nouveaux impératifs liés à la nouvelle implantation hypothétique

La Vice-Doyenne invite les étudiants à prendre rapidement contact avec elle dans le cadre de la commission culture.

L'assemblée approuve les propositions formulées par la commission sur le financement des différents projets moyennant les diverses remarques.

4.3.2. Semaine d'accueil des étudiants en septembre – présentation

Le vernissage EXPO 21 aura lieu le 16/9.

Le 17/9, divers événements sont organisés par l'université, notamment sur et autour de la place Flagey. La Faculté y sera intégrée avec des visites guidées de l'EXPO 21.

Du 20/9 au 24/9 se tiendra la semaine d'accueil en faculté: parmi les activités programmées : une foire aux livres le lundi 20/09, tous les soirs à partir de 18h, des rencontres autour de publications de la faculté, une rencontre avec les nouveaux engagés, une soirée dédiée à la recherche.

Les activités se clôtureront tous les soirs par un concert/performance/DJ sur la scène ouverte aux étudiants et un drink.

Le 24/9 : « Back to the fac » : soirée étudiante.

4.3.3. Calendrier de l'occupation du Musée

Faculté des Sciences de l'ULB : L'Evolution : 27/10/2021-21/1/2022

ULB Coopération : Exposition « Don't shoot » (la démocratie et l'espace public) : 10/2/2022 – 13/3/2022

4.3.4. Appel est fait à voter sur l'appel à conférencier pour la rentrée académique.

Les membres du conseil sont invités à exprimer leurs 3 premiers choix sur la liste de conférenciers qui leur a été communiquée par mail.

Les propositions de conférenciers sont les suivantes :

Anna Heringer ; BC Architects ; Anne Teresa De Keersmaeker ; Marylène Lieber qui propose un regard décentré sur le travail disciplinaire de l'urbanisme ; Vinciane Despret , professeur de philosophie des sciences et éthologue à l'Université de Liège (Belgique). Elle s'intéresse notamment aux relations entre humains et animaux, aux modifications dans la conception de la nature et des hommes en fonction des mutations politiques, religieuses, sociales du monde, mais aussi à l'anthropologie humaine et aux pratiques psychothérapeutiques avec l'homme ; Rem Koolhaas avec Sébastien Marot, sur le thème du « Country side » ; Adam Caruso (Caruso St John) ; Patrick Bouchain (qui proposera de parler de l'atelier Construire qu'il a fondé, de sa pratique de l'architecture « HQH » (haute qualité humaine), du réaménagement de lieux industriels en espaces culturels, des chantiers publics...) ; Laurent Ney , Jan de Vylder et Inge Vinck à propos des espaces publics dans le sens du retour à la vie publique et collective ; Philippe Block , professeur à l'Institut de technologie de l'architecture de l'ETH Zurich (Il propose une démarche innovante mêlant architecture, matériaux et structure) ; Maria Kaika, professeure en planification urbaine, régionale et environnementale à la Faculté des sciences sociales et comportementales de l'Université d'Amsterdam (UvA) (Ses recherches portent sur trois thèmes interdépendants : l'écologie politique urbaine, les villes et la crise, et les imaginaires urbains radicaux).

4.3.5. La Newsletter de la faculté est publiée ce jour. Des félicitations sont adressées aux lauréats qui se sont illustrés dans différents prix internationaux et aux anciens étudiants et enseignants présents dans divers pavillons à la Biennale de Venise.

4.4 Commission des Relations internationales et des Voyages

Suivi de la commission des Relations internationales et des Voyages du 7 juin 2021. Prochaine commission le 13/9

4.4.1 Suivi des accords internationaux

La convention avec l'UdeM (Montréal) a bien été renouvelée. Les autres accords sont toujours en cours de reconduction. En ce qui concerne les accords Erasmus +, le passage au système EWP « Erasmus Without Paper » prend plus de temps que prévu pour sa mise en place. Toute nouvelle convention de mobilité Erasmus+ est donc bloquée jusqu'en 2022.

La présidente attire l'attention sur l'impossibilité de créer de nouvelles conventions pour le premier quadrimestre de l'année 21-22. Celles-ci pourront être envisagées à partir de janvier 2022.

La présidente invite par ailleurs les candidats potentiels à préparer leurs projets un an à l'avance compte tenu du temps nécessaire pour leur finalisation.

4.4.2 Mobilité étudiante

Pour information, les bourses de mobilité Erasmus+ 2021-22 comprennent un apport supplémentaire de 50 euros dans le cas d'un voyage durable. En effet : « Les étudiants qui utilisent un moyen de transport durable pour couvrir la majeure partie de leur trajet aller-retour vers leur pays de destination reçoivent un forfait unique de 50€ (disponible pour les séjours à partir du 01/09/2021 uniquement). Quatre jours de voyage peuvent également être ajoutés à la durée du séjour, si pertinent.

Des justificatifs seront requis. Les transports éligibles sont encore à déterminer. »

4.4.3 Demande de financement

La demande de financement de Victor Brunfaut pour un montant de 340 euros (ou un montant inférieur si accord du financement Erasmus+) est acceptée pour une mission à l'ENSA Marseille, 23-27/06/2021 : Participation à un master class et à un jury de diplôme de Projet de Fin d'Etude (PFE).

Victor Brunfaut signale qu'il a obtenu une bourse Erasmus+ de sorte que la demande auprès de la commission est inutile.

4.4.4 Appel à projets

Projets ULB-UNIL 2021

« Dans le cadre de leur partenariat privilégié, l'Université Libre de Bruxelles et l'Université de Lausanne ont convenu d'encourager et de renforcer leurs collaborations en matière de recherche et d'enseignement. À cette fin, et pour la 4e fois depuis 2017, elles ont constitué un fonds commun qui a pour objectif d'octroyer des crédits à des projets bilatéraux déposés conjointement par des équipes de l'UNIL et de l'ULB, à hauteur de 10.000 € maximum par projet pour une période de deux ans (novembre 2021-novembre 2023). »

Les appels à candidatures des projets sont communiqués au fur et à mesure dès réception par mail.

Les candidatures doivent être rentrées pour fin août.

4.4.5 Appel à candidatures pour mener les groupes de travail Covid et RI

Appel est fait à un enseignant et à un scientifique de participer aux groupes de travail.

Par ailleurs, le programme des cours traduit en anglais a été développé et sera publié sur le site pour les étudiants Erasmus In.

5 Ressources humaines

Le Président remercie le Vice-Doyen aux ressources humaines et le Vice-Doyen à l'enseignement pour tout le travail accompli derrière les listes de points soumis en conseil.

Des remerciements sont également adressés à l'administration.

Le Vice-Doyen aux ressources humaines passe en revue les différentes propositions de désignations reprises aux points ci-après.

Une question est posée quant à l'attribution des mandats APA intérimaires 0.2 etp. Le Vice-Doyen explique qu'administrativement les désignations sont faites pour l'année, la charge d'enseignement étant toutefois rattachée à un quadrimestre ; ces contrats sont convenus de la manière la plus adéquate pour les intervenants et de manière à faire face aux nécessités de cadre important en deuxième quadrimestre. A la question relative à l'opportunité d'engager les APA pour 2 quadrimestres consécutifs il est répondu que la mise en place du projet pédagogique a en effet eu des effets collatéraux entraînant ces nécessités de cadre pour le second quadrimestre. Les APAs intérimaires ont été désignés d'une part, sur base des listes fixées par la commission scientifique qui avait été chargée de nommer deux assistant en projet d'architecture stables et d'établir deux listes de réserve et d'autre part, sur base des colorations des projets afin d'avoir les bonnes personnes dans les bonnes équipes.

En attendant les votes sur les différentes propositions, le Vice-Doyen aux ressources humaines souhaite attirer l'attention de l'assemblée sur la difficulté de gestion des cadres en raison de congés pour convenance personnelles annoncés trop tardivement. Si certains de ceux-ci ne sont pas prévisibles, d'autres auraient pu être anticipées ce qui aurait facilité la gestion des équipes (avantage pour l'administration mais aussi pour l'organisation pédagogique des équipes).

Le Vice-Doyen aux ressources humaines demande dès lors au conseil facultaire qu'il lui soit accordé délégation pour traiter de ces différentes demandes par voie d'urgence et pourvoir aux remplacements nécessaires de manière à assurer une rentrée académique la plus sereine possible. Ces décisions seront ratifiées au premier conseil facultaire de l'année académique.

Le conseil marque son accord.

5.1. Désignation pour mandats APA intérimaire 0.4 etp (remplacements divers et apport supplémentaire de cadre octroyé par le Recteur)

5.1.1. Proposition de désigner **M. Vinh LINH** pour un mandat APA intérimaire 0.2 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2022. Atelier Projet Q1

Vote. (32 votants)

OUI : 30 - NON : / - ABST : 2

5.1.2. Proposition de désigner **M. Quentin NICOLAI** pour un mandat APA intérimaire 0.2 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2022. Atelier Projet Q2

Vote. (32 votants)

OUI : 30 - NON : / - ABST : 2

5.1.3. Proposition de désigner **M. Olivier SIRE** pour un mandat APA associé intérimaire 0.2 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2022. Atelier Projet Q1

Vote. (32 votants)

OUI : 26 - NON : / - ABST : 6

5.1.4. Proposition de désigner **M. Olivier SIRE** pour un mandat APA intérimaire 0.1 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2022. Atelier Projet Q1

Vote. (32 votants)

OUI : 27 - NON : 1 - ABST : 4

5.1.5. Proposition de désigner **M. Guillaume BECKER** pour un mandat APA intérimaire 0.2 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2022. Atelier Projet Q2

Vote. (32 votants)

OUI : 29 - NON : / - ABST : 3

5.1.6. Proposition de désigner **Mme Sofie DEVRIENDT** pour un mandat APA intérimaire 0.2 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2022. Atelier Projet Q2

Vote. (32 votants)

OUI : 30 - NON : / - ABST : 2

5.1.7. Proposition de désigner **Mme Ambra FABI** pour un mandat APA associé intérimaire 0.2 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2022. Atelier Projet Q2

Vote. (32 votants)

OUI : 30 - NON : / - ABST : 2

5.1.8. Proposition de désigner **Mme Caroline ROURE** pour un mandat APA intérimaire 0.2 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2022. Atelier Projet Q2

Vote. (32 votants)

OUI : 30 - NON : / - ABST : 2

5.1.9. Proposition de désigner **M. Yann GUEGUEN** pour un mandat APA intérimaire 0.2 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2022. Atelier Projet Q2

Vote. (32 votants)

OUI : 30 - NON : / - ABST : 2

5.1.10. Proposition de désigner **M. Serge FRAAS** pour un mandat APA intérimaire 0.2 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2022. Atelier Projet Q2

Vote. (32 votants)

OUI : 31 - NON : / - ABST : 1

5.1.11. Proposition de désigner **Mme Fanny CALMELS** pour un mandat APA intérimaire 0.2 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2022. Atelier Projet Q2

Vote. (32 votants)

OUI : 31 - NON : / - ABST : 1

5.2. Désignation pour un mandat APA intérimaire 0.2 ETP (Recettes diverses)

5.2.1. Proposition de désigner M. Stéphane DAMSIN pour un mandat APA associé intérimaire 0.4 ETP du 01/02/2022 au 30/07/2022.

Vote. (32 votants)

OUI : 26 - NON : / - ABST : 6

5.3. Renouvellement dans le corps scientifique au 01/10/2021 (réserve facultaire)

Ces désignations sont faites dans le cadre du support à l'équipe décanale.

5.3.1. Proposition de renouveler le mandat de **Mme Myriem SAOUD** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0,10 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Vote. (32 votants)

OUI : 28 - NON : 1 - ABST : 3

5.3.2. Proposition de renouveler le mandat de **M. Sébastien de HARVEN** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0,20 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Vote. (32 votants)

OUI : 28 - NON : 1 - ABST : 3

5.4. . Désignations dans le corps scientifique – propositions en séance

5.6.1. Cours de structures (coordinateur M. Denis Pools) – cours de matériaux et structures 4

Prise d'acte du désistement de **M. Renaud DESMET** du mandat d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0.05 ETP pour la période du 01/10/2021 au 30/09/2022 ;

Proposition de désigner pour un mandat d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0.05 ETP pour la période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Les ressources de cadre qui donnent lieu aux propositions de désignations ci-après, proviennent de la réserve de cadre alloué par le recteur (0.6 etp). Ces propositions font suite à l'appel lancé auprès de enseignants de BA1 et auprès des enseignants qui subissent un effet de la réforme du plan de cours (ex : double cohorte...).

5.6.2. Proposition de désigner **M Benoît QUEVRIN** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0,15 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2022 en soutien aux enseignements de M. Bernard DEPRez.

Vote. (32 votants)

OUI : 29 - NON : 1 - ABST : 2

5.6.3. Proposition de désigner **M/Mme** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0,15 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2022 en soutien aux enseignements de M. Denis POOLS.

Vote. (32 votants)

OUI : 28 - NON : / - ABST : 4

5.6.3. Proposition de désigner **M François RONSMANS** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0,10 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2022 en soutien aux enseignements de Daniele WAGNER.

Vote. (32 votants)

OUI : 27 - NON : 1 - ABST : 4

5.6.4. Proposition de désigner **Mme Myriem SAOUD** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0,10 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2022 en soutien aux enseignements de Daniele WAGNER.

Vote. (32 votants)

OUI : 28 - NON : 1 - ABST : 3

6. Formation continue

Demande de reconnaissance d'une formation continue : « Executive Master in Resilient and Zero-Carbon Cities » (30 crédits) **Annexe n°3**

Rapporteur : Didier Van Cutsem

L'an passé l'ULB a signé un accord-cadre avec Engie. Dans cet accord-cadre, est reprise la notion de coopération et également un Executive Master qui met en valeur les connaissances ULB avec Engie.

Après quelques mois de travail et la collaboration avec la Formation continue, ce projet de 30 crédits va pouvoir débiter en janvier 2022 pour maximum 50 étudiants. Cet Executive Master est en anglais et dès lors ouvert également à l'étranger. Le cursus se déroulera en distanciel à l'exception d'une période en fin de cursus pour une rencontre et présentation des travaux. Didier Van Cutsem qui présente ce projet tient à remercier très chaleureusement Pierre Artois pour son investissement dans cette mise en place.

Ce projet de formation s'inscrit dans la trajectoire globale zero carbone qui s'impose à la société toute entière et en particulier dans celle proposée par la Commission européenne – le green deal = nouveau projet européen.

Engie apporte son expérience, notamment de terrain pour enrichir cette formation.

Un membre de l'assemblée pose la question de la rémunération des membres des commissions des formations continues, ce qui pourrait apporter des ressources à la faculté.

Son attention est attirée par le Doyen sur la nécessaire et complète auto-suffisance financière (et si possible la rentabilité) de la formation continue. Ces formations doivent l'être tant au point de vue des charges enseignantes, que des frais de gestion, d'administration etc. Aucun coût de ces formations continues ne peut être ponctionné sur le budget (direct ou indirect) de la Faculté.

Ce n'est qu'après la première année qu'on mesurera le résultat financier.

A la question d'un membre de l'assemblée, il est rappelé que les enseignants en formation continue sont rémunérés sur base d'honoraires pour les enseignants qui font cela en plus de leur plein engagement dans la Faculté.

Une question est posée sur la gouvernance et le pilotage de la formation par le privé et estime qu'il y a lieu de mener une réflexion sur le choix des partenaires et de la gouvernance qui en résulte.

Le Doyen rappelle que la convention prévoit que la gouvernance, les contenus, les choix des intervenants revient à la Faculté et qu'elle n'est donc en rien soumise aux éventuels dictats du partenaire privé.

Il rappelle que l'idée d'un GT destiné à piloter les formations continues de plus en plus nombreuses devrait être creusée.

Le rapporteur précise qu'au niveau européen, on voit que la plupart des entreprises font de la recherche et qu'il est donc indiqué de travailler avec ces partenaires privés (Engie et d'autres entreprises).

Par ailleurs, l'accord cadre ULB prévoit que l'ULB décide des politiques et envisage les synergies possibles ; il en va de même pour la gouvernance.

Un membre souhaiterait que des appels soient faits en faculté vers les enseignants pour leur permettre de participer à ces formations. Plusieurs enseignants de la Faculté dont le Vice-Doyen à la recherche, ont été contactés dans le cadre de la présente formation. Il y a répondu en fournissant une liste de noms en lien avec les expertises attendues dans le programme.

Les enseignants de la Faculté, tenant compte de leur expertise, sont donc régulièrement approchés et mobilisés pour les formations continues – il suffit, pour s'en convaincre, de voir la liste des enseignants de toutes les formations de la Faculté – ajoutons que les promoteurs et coordinateurs de ces formations sont aussi des collègues de la Faculté.

Vote (31 votants)

OUI : 17 – NON:/ - ABST : 14

7. Divers

Organisation d'un drink de fin d'année en présentiel le mardi 29 juin à 17H30 dans la cour- Une invitation va suivre.

Pablo LHOAS,
Doyen